



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner qui sera tenue le 8 décembre 2025 à 19 h 30, le conseil approuvera le budget pour l'année 2026 et le plan triennal des immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

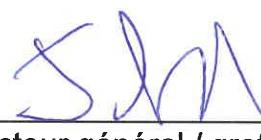
---

DONNÉ à .....Ascot Corner.....ce..... 27.....jour de.....novembre de  
l'an deux-mille-vingt-cinq.

  
\_\_\_\_\_  
Directeur général / greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général / Greffier-trésorier  
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié  
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés  
par le conseil, le 27 novembre 2025, entre 8h00 et 16h00 heures.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 novembre 2025.

  
\_\_\_\_\_  
Directeur général / greffier-trésorier